

LYCÉE NICOLAS-JOSEPH CUGNOT NEUILLY-SUR-MARNE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2012-2015

Adopté par le conseil d'administration le 24 mai 2012

Réussite

Favoriser la réussite scolaire des élèves.

Equité

Ne laisser aucun élève au bord du chemin.

Ouverture

Communiquer et ouvrir le lycée sur son environnement.

LYCÉE POLYVALENT
Nicolas-Joseph CUGNOT
Lycée des métiers de l'automobile

55 Bd Louis Armand - 93330 NEUILLY SUR MARNE
Tel : 01 49 44 81 10 - Fax : 01 49 44 81 39
<http://www.lyceecugnot93.com>
E-mail : Ce.0932291K@ac-creteil.fr

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2012-2015

Axe n°1. Favoriser la réussite scolaire des élèves.

Objectif 1: Définir une offre de formation initiale et continue adaptée.

Objectif 2: Créer les conditions du bien vivre ensemble.

Objectif 3. Encourager les modes de travail différents et les expérimentations pédagogiques.

Objectif 4: Préparer chaque élève à une insertion réussie.

Objectif 5. Poursuivre la démarche d'amélioration de la réussite aux examens en visant l'excellence.

Axe n° 2. Ne laisser aucun élève au bord du chemin.

Objectif 1. Personnaliser la formation et les parcours.

Objectif 2. Prévenir et traiter l'absentéisme et le décrochage

Objectif 3. Prendre en compte les élèves à besoins spécifiques.

Axe n° 3. Communiquer et ouvrir le lycée sur son environnement.

Objectif 1. Poursuivre l'amélioration de la communication interne et externe.

Objectif 2. Associer les parents au parcours scolaire des enfants.

Objectif 3. Renforcer les liens avec les partenaires locaux, les collectivités de rattachement et l'international.

Axe n°1. Favoriser la réussite scolaire des élèves.

Objectif 1: Définir une offre de formation initiale et continue adaptée.

- Pouvoir envisager le plus tôt possible le devenir de l'établissement, sa nécessaire rénovation et son positionnement au sein du district et du réseau.
- Anticiper sur le manque d'attractivité de certaines filières.
- Prévoir pour 2012 ou 2013 le départ des conducteurs routiers. Utilisation des locaux laissés vacants et remplacement par une nouvelle formation.
- Maintenir voire développer l'offre de formation continue.
- Offrir une offre de formation en cohérence avec le cahier des charges du label lycée des métiers.
- Inscrire le développement de l'offre de formation dans le cadre du district ou du réseau.
- Maintenir et développer l'offre pour les sections d'enseignement général et technologique
- Permettre et favoriser l'accès des élèves à des parcours valorisants.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<ul style="list-style-type: none">- Participer aux réunions et débats relatifs au PPI/PPR pour les lycées.- Travailler sur l'offre de formation dans le cadre du réseau.- Effectuer la promotion des filières auprès des élèves, des familles et des établissements de secteur par des participations aux salons, forums, réunions d'information, diffusion de plaquettes, d'articles, site internet....-- Développer l'offre de formation sur la voie générale pour rendre pérenne la polyvalence.- Assurer un travail spécifique de promotion et de valorisation des filières souffrant d'un manque d'attractivité.- Développer l'offre de formation professionnelle et technologique en cohérence avec le label « lycée des métiers de l'automobile » et/ou le développement durable.- Rendre visible les actions de formations pour adultes et la VAEMaintenir voire renforcer les actions mises en œuvre avec le GRETA BIP93.- Maintenir et développer l'offre d'options à caractère valorisant (ex : option européenne)	<ul style="list-style-type: none">- Participation aux débats relatifs à l'évolution de l'offre de formation- Nombre de manifestations de promotion dans lesquelles le lycée s'est impliqué.- Nombre de personnels et de secteurs impliqués- Existence d'outils de communication.- Nombre de propositions effectuées pour développer l'offre de formation.- - Nombre de nouvelles formations créées.- Nombre d'actions de VAE mises en place et professeurs impliqués (préparation, jurys...)- Nombre d'actions de formation continue mises en place et professeurs impliqués- - Liste des options et spécialités proposées en cohérence avec l'offre de formation.

Objectif 2: créer les conditions du bien vivre ensemble.

- Interroger le fonctionnement de l'établissement pour conduire une politique éducative partagée.
- Former des citoyens autonomes et responsables.
- Développer des instants et des lieux d'échanges et de partage.
- Aménager les espaces de vie du lycée.
- Favoriser l'engagement des élèves individuellement et collectivement.
- Consolider le travail permettant de renforcer l'identité collective du lycée.
- Prévenir la violence sous toutes ses formes.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs:
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et rendre actif un groupe de pilotage : « Règlement intérieur». - Illustrer des points incontournables du règlement intérieur et les rendre visible de tous. - Mettre en place des outils de suivi permettant d'effectuer un suivi des punitions, sanctions (nombre, motifs...) - Développer la formation des délégués élèves. - Dynamiser le CVL en le rendant investi dans des projets tels que l'aménagement des espaces verts (ex : projet « les jardins de Créteil »...), l'organisation de la manifestation culturelle « CUGNOT Folies », la création puis la gestion de la maison des lycéens et l'amélioration des conditions d'étude ou de restauration scolaire ou encore les décisions d'acquisition du CDI. - Poursuivre le travail sur l'aménagement de la maison des lycéens (cafeteria...) - Création d'un bureau des étudiants pour les BTS - Encourager le développement des clubs (créneaux permettant l'organisation des clubs) et de l'association sportive (favoriser les actions de promotion de l'AS et prendre en compte les contraintes de l'AS dans la constitution des emplois du temps). - Encourager l'organisation de manifestations culturelles ou sportives. - Faire vivre le CESC et établir le lien avec les programmes et les cours en mettant en place des actions de prévention répondant aux problématiques des élèves du lycée (santé, citoyenneté, sécurité dans les transports, développement durable, relations filles-garçons, discriminations...) - Autour de la CHS, impliquer les équipes et les élèves dans la mise en place du document unique d'évaluation des risques. - Valoriser la réussite des élèves (remise des diplômes, de récompenses, présentation des travaux de l'année...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions visant à mieux faire connaître le règlement intérieur. - Nombre de punitions ou sanctions (nature, motifs, niveau des élèves concernés, lieux...) - permettant de suivre le climat général de l'établissement - Nombre de délégués élèves formés et actions mise en place. - Taux de participation des représentants des élèves du CVL aux réunions. - Nombre et nature des actions dans lesquelles le CVL prend une place active. - Actions mises en place pour faire vivre la maison des lycéens. - Nombre de clubs et d'élèves inscrits au foyer. - Nombre de manifestations culturelles et sportives organisées au lycée. - Nombre et nature des actions mises en place dans le cadre du CESC. - Réalisation et suivi du document unique d'évaluation des risques - Nombre et bilan des actions visant à valoriser la réussite des élèves.

Objectif 3. Encourager les modes de travail différents et les expérimentations pédagogiques.

- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs pour mieux répondre à la grande difficulté scolaire.
- Encourager l'innovation.
- Favoriser le travail d'équipe et la transdisciplinarité.
- Faire vivre le Conseil pédagogique.
- Utiliser progressivement les possibilités offertes par l'ENT « Lilie » et développer les pratiques pédagogiques utilisant les TICE.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs :
<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre une politique de formation des personnels enseignants pour mieux répondre à la grande difficulté scolaire. - Faire appel au conseil pédagogique pour mettre en place un suivi partagé de l'avancée du projet d'établissement et évaluer les expériences et les projets menés. - Favoriser des expérimentations pour lutter contre la grande difficulté scolaire. notamment en direction des classes de CAP. - Utiliser les possibilités offertes par l'accompagnement personnalisé et les PPCP pour proposer de nouvelles approches pédagogiques en réponse aux besoins des élèves (orientation, aide à l'expression orale, aide à l'insertion...) - Expérimentations des situations d'usage en langues notamment en utilisant la salle multimédia. - Mettre en place, autour du pôle informatique du lycée, un groupe de pilotage chargé de gérer et de suivre la mise en place de l'ENT Lilie. - Intégrer les outils TICE (Vie scolaire.net) déjà mis en place au lycée à l'utilisation de l'ENT et en généraliser les usages (suivi de la scolarité des élèves, relations avec les familles...). - Créer des espaces numériques de travail (création de comptes donnant accès à des informations personnalisées, à des exercices proposés par les enseignants,...) sur l'ENT LILIE. - Développer le travail collaboratif via l'utilisation de l'ENT. - Mener une réflexion sur l'utilisation de l'heure de « concertation ». - 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnels formés. Nombre d'actions de formation. - Existence de bilans de fonctionnement pédagogiques annuels axés sur le suivi du projet d'établissement (préparés par le conseil pédagogique avant adoption par le CA) - Bilan des dispositifs mis en œuvre pour les CAP et Bac pro. (Absentéisme, taux de réussite au CAP, nombre d'abandon en cours de cursus) - Taux d'occupation de la salle multimédia. Projets développés. Résultats en langues vivantes aux examens. - Suivi des usages de l'ENT (Statistiques d'utilisation) - Nombre de réunions. Nature des réunions.

Objectif 4: préparer chaque élève à une insertion réussie.

- Favoriser l'ouverture culturelle, sociétale et internationale.
- Informer les jeunes sur les parcours et les métiers
- Poursuivre et développer les partenariats avec les milieux professionnels.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs:
<p>- Poursuivre le développement de projets artistiques et culturels en liaison avec les programmes, Lycéens au cinéma, Mix'Art, Prix Mangawa...</p> <p>- Dans le cadre des actions artistiques et culturelles, favoriser l'organisation de sorties ou voyages en utilisant au mieux les dispositifs proposés par nos partenaires (Région Ile de France par exemple).- Mémorial de Caen, Maison Jean Monnet, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Sénat, Assemblée Nationale, partenariat avec des théâtres, ...</p> <p>- Pérenniser le projet « 24 heures solex » de Nouziers.</p> <p>- Participer au Challenge Educ'Eco en partenariat avec le lycée Gustave Eiffel.</p> <p>- Finaliser les projets technologiques en cours (Kart'Cross, Buggy...).</p> <p>- Poursuivre l'organisation des stages à l'étranger dans le cadre du programme Leonardo.</p> <p>- Utiliser les TICE pour favoriser les échanges internationaux (ex : projet label "eTwinning")</p> <p>- Poursuivre les interventions d'assistants de langue vivante.</p> <p>- Mettre en place des actions conjointes avec les structures en charge de l'orientation et de l'insertion (CIO, MGI...)</p> <p>- Mettre en place dans le cadre du volet orientation de l'accompagnement personnalisé un livret individuel permettant à chaque élève de construire son projet d'orientation au cours de sa scolarité.</p> <p>- Inscrire le lycée dans une dynamique de découverte des filières professionnelles, technologiques et générales à destination des élèves de collège et des équipes pédagogiques</p> <p>Proposer des mini-stages aux collégiens et élèves de 2^{nde} GT souhaitant une réorientation.</p> <p>Représenter les filières du lycée polyvalent dans les différents salons, forums.</p> <p>Pérenniser l'organisation de journées portes ouvertes.</p> <p>- S'investir dans des projets académiques tels que le forum des métiers porteurs</p> <p>- Faire vivre la semaine sur l'orientation au sein du lycée organisée fin décembre.</p> <p>- Mettre en place un dispositif de suivi des anciens élèves pour développer des réseaux et intervenir sur l'orientation (fichiers, associations...)</p> <p>- Relancer l'organisation de rencontres entre les élèves anciens et actuels.</p> <p>- Poursuivre la politique de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur (Université Paris Est Marne la vallée, CPGE...)</p> <p>- Mettre en place une procédure pour diffuser les Informations émanant des entreprises : offres de stage, d'emploi, etc.</p> <p>- Poursuivre le travail réalisé avec l'ANFA, l'AFT et autres organisations de professionnels</p> <p>- Associer le milieu professionnel aux activités du lycée et développer des partenariats (travail sur nos plateaux techniques, évaluations des PFMP, interventions lors des forums des métiers, visites d'entreprises...)</p> <p>Mettre en place un suivi des partenariats.</p>	<p>- Nombre d'actions mises en œuvre, public concerné</p> <p>- Impact des actions sur les classes (suivi de l'absentéisme, décrochage, climat...)</p> <p>- Nombre d'élèves concernés.</p> <p>- Nombre d'Europass attribués</p> <p>- Nombre de labels ou de projets mis en place.</p> <p>- Bilan des actions dans lesquelles les assistants interviennent.</p> <p>- Nombre d'actions. Objets. Public.</p> <p>- Existence du livret. (Classes et élèves concernés.</p> <p>- Nombre d'actions et mini-stages. - Indices et questionnaires de satisfaction des destinataires.</p> <p>- Liste des manifestations, calendrier et bilan</p> <p>- Nombre d'intervenants, classes concernées</p> <p>- Fichier des anciens élèves mis en place.</p> <p>- Nombre de participants aux réunions.</p> <p>- Conventions et partenariats signées.</p> <p>- Outil de communication mis en place et fonctionnel.</p> <p>- Suivi des actions de partenariat avec les entreprises et partenaires.</p> <p>- Nombre de collaborations effectives.</p>

Objectif 5. Poursuivre la démarche d'amélioration de la réussite aux examens en visant l'excellence.

- Maintenir ou améliorer selon les filières les taux de réussite aux examens.
- Valoriser le travail des élèves et leur donner de l'ambition.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs:
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des cours d'accompagnement disciplinaire et de langues vivantes en dehors des horaires habituels de cours (identification des besoins puis sélection des matières et des élèves en fonction des moyens). - Mettre en place au niveau de l'établissement des cours ou des stages de préparation aux examens en dehors des habituels de cours. (Utiliser et intégrer ces dispositifs dans le cadre du réseau d'établissements en fonction des possibilités). - Organiser l'accompagnement personnalisé pour assurer aux élèves de 2^{nde} qui gagneront la classe supérieure sans pour autant avoir acquis (ou partiellement) des compétences fondamentales, pour leur assurer un accompagnement dès le début de l'année scolaire suivante. Il s'agit d'éviter que l'élève soit pris en défaut sur des prérequis clés pour la classe supérieure. - Utiliser l'accompagnement personnalisé pour donner aux élèves des clés méthodologiques en instaurant dans les classes les plus fragiles un projet méthodologique sur les premiers mois de l'année scolaire, préparation des élèves au travail personnel. - Mise en place d'une salle de permanence où les élèves pourraient travailler. - Mettre en place des devoirs surveillés et examens blancs pour les classes à examen évalué par des épreuves ponctuelles. - Poursuivre et étendre à davantage d'élèves l'inscription aux épreuves du « Meilleur Ouvrier de France » ou aux opérations « Olympiades des métiers ». - Préparer au concours général les élèves des filières professionnelles, générales et technologiques. - Mettre en place un projet d'accompagnement spécifique de suivi scolaire pour les BTS 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi statistiques des stages de préparation aux examens ou autres dispositifs (nombre d'élèves concernés, disciplines, nombre de professeurs...) - Suivi du taux de réussite aux examens. - Mise en place de protocoles clairement définis. - Nature des dispositifs mis en œuvre, nombre d'élèves concernés. - Suivi des élèves (réussite scolaire, décrochage éventuel...) - Bilans du fonctionnement de l'Accompagnement personnalisé. (investissement des élèves, absentéisme, effet sur les résultats...) - Nombre de devoirs. Classes concernées. - Nombres d'élèves concernés. - Résultats et nombre de récompenses obtenus. - Taux de réussite au BTS - Taux d'accès des entrants en 1ere année au BTS

Axe n° 2. Ne laisser aucun élève au bord du chemin.

Objectif 1: Personnaliser la formation et les parcours.

- Prendre en compte la diversité des publics accueillis au lycée.
- Prendre en compte les besoins des élèves.
- Lutter contre les difficultés scolaires.
- Elaborer un parcours de réussite pour chaque élève.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Poursuivre l'accueil personnalisé de rentrée scolaire avec une attention particulière pour les classes de Seconde.</i></p> <p><i>Mettre en place des dispositifs pour évaluer les besoins des élèves (Evaluation diagnostique, entretiens individuels ou collectifs notamment lors de l'accueil des élèves en 2nde, LPC du collège, résultats diplôme intermédiaire, bulletins de l'année précédentes, réalisation et exploitation des fiches de suivi...)</i></p> <p><i>Prendre en compte l'évaluation des besoins des élèves pour organiser l'accompagnement personnalisé ou les PPCP.</i></p> <p><i>Optimiser l'accompagnement personnalisé en le recentrant sur l'aide au travail personnel, les apprentissages fondamentaux et l'aide aux élèves en difficulté.</i></p> <p><i>- Mettre en place et exploiter des fiches de suivi de progression</i></p> <p><i>Inciter les équipes éducatives à se former pour renforcer la pertinence des actions menées dans le cadre de la personnalisation.</i></p> <p><i>Mettre en place des dispositifs passerelles pour favoriser les changements de filières (Intra-lycée et inter-lycées).</i></p> <p><i>Mise en place systématique du tutorat sur toutes les filières.</i></p> <p><i>Mettre en place des stages de remise à niveau ou de soutien pour éviter des doublements</i></p> <p><i>Aménager les parcours et les formations dans le cadre de situations particulières (sportifs de haut niveau, DIMA...)</i></p>	<p><i>- Le Projet d'accueil personnalisé à la rentrée existe et est évalué</i></p> <p><i>- Existence de fiche de suivi individuelle des élèves</i></p> <p><i>- Diffusion des résultats aux élèves.</i></p> <p><i>- Existence de protocoles communs permettant l'organisation de l'accompagnement personnalisé et les PPCP.</i></p> <p><i>- Nombre de personnels formés</i></p> <p><i>- Nombre de dispositifs mis en place. (Passerelle, stage de remise à niveau, parcours personnalisés...)</i></p> <p><i>- Evolution des taux de doublement et de décrochage.</i></p>

Objectif 2 : Prévenir et traiter l'absentéisme scolaire et le décrochage.

- Repérer dans l'établissement tous les élèves absentéistes et/ou en décrochage.
- Mobiliser les équipes sur cette priorité.
- Amener tous les élèves des séries professionnelles en terminale.
- Développer et adapter des dispositifs permettant l'accueil des élèves décrocheurs.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Construire des indicateurs précis de Vie scolaire afin de recenser les causes précises de l'absentéisme ou du décrochage et de suivre son évolution.</i></p> <p><i>Pour les élèves de seconde tout particulièrement, mobiliser les équipes autour du professeur principal, du CPE et du COP dès le début de l'année en direction des élèves absentéistes.</i></p> <p><i>Mener une réflexion au sein de l'établissement pour développer des pratiques incitatives à la présence en cours avec pour objectif la diminution de l'absentéisme à l'interne.</i></p> <p><i>- Parallèlement aux mesures de prévention, mettre en place des protocoles définissant un système de punitions et de sanctions adaptées à l'absentéisme.</i></p> <p><i>Relancer en redéfinissant son fonctionnement le GAIN (Groupe d'aide à l'Insertion) d'établissement.</i></p> <p><i>Proposer des actions à l'interne, en liaison ou non avec la MGI. Ces actions mettront en place des démarches pédagogiques attractives et individualisées afin d'éviter la rupture scolaire.</i></p> <p><i>Proposer un tutorat à chaque élève absentéiste ou en cours de décrochage.</i></p> <p><i>Développer des actions d'assistance pédagogique dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.</i></p> <p><i>Utiliser l'accompagnement personnalisé et les stages de remise à niveau pour prévenir le décrochage (Axe 1. Objectif 4)</i></p> <p><i>Développer la liaison 3^{ème} -2^{nde} avec les établissements scolaires du district pour anticiper les erreurs d'orientation (Axe 1. Objectif 4).</i></p>	<p><i>- Suivi des taux d'absentéisme et de décrochage (par classe, par niveau, par origine scolaire des élèves, par âge...)</i></p> <p><i>- Taux d'accès de la 2^{nde} au baccalauréat ou de la 1ere année de CAP au CAP</i></p> <p><i>- Prise en charge effective des élèves décrocheurs (Elèves recensés, nature des difficultés, modalités de prise en charge).</i></p> <p><i>- Recensement des expérimentations mises en place et analyse des effets (suivi du devenir des élèves).</i></p> <p><i>- Rédaction d'un protocole définissant un système de sanctions permettant de lutter contre l'absentéisme et le décrochage. (Mesure des effets sur les élèves concernés.)</i></p> <p><i>- Nombre de réunions du GAIN. Compte rendu d'activité.</i></p> <p><i>- Nombre d'actions mises en place avec ou sans la MGI.</i></p> <p><i>- Nombre d'élèves bénéficiant d'un tutorat.</i></p> <p><i>Nombre d'encadrants.</i></p> <p><i>- Nombre d'action en direction du décrochage dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Analyse des effets.</i></p> <p><i>- Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la liaison 3^{ème} -2^{nde}.</i></p>

Objectif 3. Prendre en compte les élèves à besoins spécifiques.

- Assurer l'accueil, l'accompagnement des élèves handicapés et leur inclusion au lycée (Dispositif ULIS).
- Prendre en charge les élèves en difficulté d'insertion scolaire.
- Faciliter l'accueil des élèves non-francophones

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un référent « élèves handicapés » ou « ULIS ». - Organiser des périodes des mini-stages spécifiques de découverte des formations et de positionnement des élèves ULIS en partenariats avec les équipes des collèges (SEGPA, EREA, ULIS...). - Organiser au plus tôt (fin Juin ou début septembre) l'accueil des familles et des élèves à besoins spécifiques (visite de l'établissement, réponses aux questions). - Favoriser la transmission des informations aux équipes éducatives. - Organiser un temps de formation sur le handicap en aide négociée par le rectorat afin de connaître : <ul style="list-style-type: none"> . les différents dispositifs d'aménagement pédagogiques qu'il est possible de mettre en place, . les différentes structures, intervenants et leur domaine d'intervention, . des infos pratiques sur les types d'handicap le plus fréquemment pris en charge: dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysorthographe... - Faciliter l'accueil des assistants vie scolaire en les associant pleinement à la vie de l'établissement. - Faciliter les aménagements d'emploi du temps des élèves afin de leur dégager un temps de travail personnalisé. - Renforcer les partenariats engagés avec les structures éducatives chargées du suivi des élèves handicapés (SESSAD de Rosny...) - Renforcer la liaison entre le GAIN d'établissement, le GAIN de district et les dispositifs académiques ; - Poursuivre les efforts réalisés pour l'accueil au lycée des dispositifs de la Mission générale d'insertion. Favoriser des expérimentations pour lutter contre la grande difficulté scolaire particulièrement en direction des classes de CAP. - Pérenniser le module Français Langue Etrangère 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du référent et bilan d'activité annuel. - Nombre d'élèves concernés par les mini-stages. - Réunions mises en place avec les équipes de collège. - Accueil réalisé et bilan. - Nombre de formations et personnels concernés. - Accueil réalisé. - Aménagements réalisés. Nombre d'élèves concernés. - Signature des conventions de partenariat. Partenariat effectif. - Participation effective du GAIN d'établissement aux rencontres et actions des GAINS de district et/ou dispositifs académiques. - Actions mises en œuvre à destination des élèves de CAP. - Module existant. Nombre d'élèves concernés. Impacts du module sur la réussite scolaire des élèves.

Axe n° 3. Communiquer et ouvrir le lycée sur son environnement.

Objectif 1. Poursuivre l'amélioration de la communication interne et externe.

- Faciliter l'appropriation et favoriser l'utilisation des outils de communication mis à disposition de la communauté éducative.
- Tendre à l'intégration de nos outils de communication en ligne autour de l'ENT Lilie.
- Améliorer en l'optimisant la communication vers nos partenaires.
- Assurer les mises à jour de nos outils de communication.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Impliquer l'ensemble des personnels voire des élèves à la rédaction et à la mise à jour du site internet.</i></p> <p><i>Développer l'utilisation de modules ou d'espaces d'échanges dynamiques à partir du site internet et de l'ENT Lilie. (ex : mini-sites, blogs, forum...)</i></p> <p><i>- Autour des personnes ressources TICE, former progressivement les personnels à l'utilisation de l'ENT Lilie et réfléchir à une intégration avec les différents outils internet existant au lycée (Site, Espace actu, serveurs de fichiers intranet, blog du P'tit Joseph, Vie scolaire.net....)</i></p> <p><i>Harmoniser la présentation de nos outils de communication autour de la nouvelle charte graphique du lycée.</i></p> <p><i>Développer de nouvelles pratiques en utilisant les possibilités offertes par l'ENT (Intranet, travail collaboratif...)</i></p> <p><i>Familiariser les élèves et les familles avec les outils de communication du lycée.</i></p> <p><i>Assurer le suivi et la mise à jour des plaquettes de présentation des formations et des métiers.</i></p> <p><i>- Réalisation d'un film DVD de présentation de nos formations et des métiers associés.</i></p> <p><i>- Réorganiser sur l'année scolaire notre communication en direction des collèges (rencontre avec les enseignants, visites de l'établissement, adapter les interventions à un public ciblé...)</i></p> <p><i>Développer des outils (bases de donnée, listes de diffusion, annuaires, questionnaires en ligne...) permettant de communiquer avec nos partenaires et nos anciens élèves.</i></p> <p><i>- Réaménagement de la cour pédagogique afin de valoriser les formations du lycée (panneaux, haie végétalisée...)</i></p>	<p><i>- Nombre d'élèves et de personnels impliqués dans la rédaction d'articles pour le site internet.</i></p> <p><i>- Suivi des statistiques d'utilisation du site internet, de l'ENT Lilie. - - - Outils mis en place.</i></p> <p><i>- Plaquettes et documents mis à jour.</i></p> <p><i>- Réalisation effective du DVD et suivi de sa diffusion.</i></p> <p><i>- Planification annuelle de la communication avec les collèges mise en place.</i></p> <p><i>- Recensement des outils développés.</i></p> <p><i>- Nombre de partenaires et d'anciens élèves recensés.</i></p> <p><i>- Travaux en projet ou réalisés.</i></p>

Objectif 2 : Associer les parents au parcours scolaire des enfants.

- Faire connaître le lycée aux familles.
- Mettre en place des relations de confiance et de travail avec les familles.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Organiser des réunions de parents en début d'année scolaire pour les familles des entrants en 2^{nde}.</i></p> <p><i>Réaliser un livret d'accueil à destination des parents d'élèves et des néo lycéens</i></p> <p><i>Faciliter le travail des fédérations représentatives des parents d'élèves au sein de l'établissement (Accueil, diffusion des informations, aide aux élections...)</i></p> <p><i>Inviter et associer systématiquement les parents à toutes les manifestations de promotion du lycée et de ses formations.</i></p> <p><i>Associer les parents d'élèves au suivi du projet d'établissement</i></p> <p><i>Pérenniser la cérémonie de remise de diplômes au sein du lycée afin de valoriser les élèves méritants en présence des familles et de la gazette locale.</i></p> <p><i>Renouveler les réunions d'information sur l'orientation à destination des parents d'élève.</i></p> <p><i>- Poursuivre la personnalisation de la remise des bulletins trimestriels.</i></p> <p><i>- Renforcer le contact avec les familles par l'utilisation des TICE (ENT Lilie. Site internet, courriel).</i></p> <p><i>- Communication en direction des familles en utilisant nos réseaux de professionnels de l'automobile.</i></p>	<p><i>- Réunion existante.</i></p> <p><i>- Livret d'accueil existant et diffusé.</i></p> <p><i>- Partenariat effectif avec les associations de parents d'élèves (recensement des actions mises en place).</i></p> <p><i>- Remise des diplômes et communication effectives.</i></p> <p><i>- Suivi des rencontres avec les parents (Orientation, remise des bulletins...)</i></p> <p><i>- Mise en ligne des informations et échanges effectifs avec les familles.</i></p> <p><i>- Suivi de la diffusion des informations via les professionnels (nombre de garages partenaires...)</i></p>

Objectif 3. Renforcer les liens avec les partenaires locaux, les collectivités de rattachement et l'international.

- Faire reconnaître le lycée comme pôle de formation polyvalent.
- Etablir et faire vivre nos des partenariats.
- Poursuivre l'ouverture du lycée vers des partenariats internationaux.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p>- Associer dans le cadre de partenariat ou non la municipalité aux manifestations se déroulant au lycée (journées portes-ouvertes, remise des diplômes...)</p> <p>- Renforcer le partenariat avec la vie locale : développer le partenariat avec la mairie de Neuilly sur Marne ou les associations.</p> <p>- Mettre en place un cocktail annuel de promotion du lycée à destination des entreprises partenaires et des représentants institutionnels.</p> <p>- Proposer aux professionnels une demi-journée de découverte de nos plateaux techniques et d'échanges avec les enseignants.</p> <p>- Proposer aux professionnels de l'automobile de diffuser des informations sur le lycée.</p> <p>- Représenter le lycée dans les manifestations ou réunions organisées par nos partenaires.</p> <p>- Utiliser prioritairement les dispositifs proposés par nos partenaires pour la formation des élèves et des enseignants (Dispositifs éducatifs proposés par la Région, le département, intervenants extérieurs, visites, formations ANFA, AFT,...)</p> <p>Pérenniser nos partenariats avec l'enseignement supérieur pour la formation des enseignants et l'accueil des étudiants licence.</p> <p>Poursuivre le projet Léonardo de stage à l'étranger sur les filières professionnelles.</p> <p>Favoriser les voyages à l'étranger et participer aux projets académiques.</p> <p>En fonction des possibilités, maintenir sections européennes sur les filières générales, technologiques et professionnelles par complémentarité des cartes de formations avec les établissements du bassin.</p> <p>Obtenir des assistants de langue vivante.</p> <p>- Traduction d'une partie informative du site Internet du lycée dans plusieurs langues</p>	<p>- Recensement des actions avec la municipalité ou les associations locales.</p> <p>- Manifestations effectives.</p> <p>- Nombre d'invités et de participants.</p> <p>- Nombre de garages partenaires...</p> <p>- Nombre d'actions impliquant nos partenaires.</p> <p>- Signature de conventions de partenariats pour l'accueil des étudiants.</p> <p>- Nombre de lycéens impliqués.</p> <p>- Nombre de voyages organisés. Nombre d'élèves et niveaux concernés.</p> <p>- Existence des options.</p> <p>- Présence d'un ou plusieurs assistants de langue vivante.</p> <p>- Traductions effectives.</p>